



Les Assises de l'œnotourisme en Champagne confirment l'impact positif de l'inscription à l'UNESCO

Troyes et la Côte des Bar ont accueilli les 2^è Assises de l'œnotourisme en Champagne, un rendez-vous clé réunissant les acteurs du secteur pour dresser un bilan des retombées de l'inscription de la Champagne au Patrimoine mondial et définir les orientations à venir. Cet événement, coorganisé par la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, les instances dédiées au tourisme de la Champagne et l'interprofession du Champagne, a permis de mettre en lumière les impacts concrets de cette reconnaissance internationale grâce aux résultats d'une vaste enquête menée par l'Agence d'urbanisme, de développement et de prospective de la région de Reims.

« Dix ans après l'inscription, nous disposons d'un recul suffisant pour mesurer son impact sur notre territoire et en tirer des enseignements pour l'avenir, souligne Séverine Couvreur, présidente de la Mission Coteaux Maisons et Caves de Champagne. Ces Assises ont été une formidable opportunité de rassembler tous les acteurs pour consolider une dynamique commune et poursuivre le développement de l'œnotourisme en Champagne »



Réalisée en ce début d'année, l'enquête, qui a mobilisé près de 600 participants (habitants, élus et professionnels), met en avant trois axes majeurs :

- **L'inscription a eu un impact majeur** sur la notoriété et l'image. Ainsi, 82 % des habitants estiment que l'image du territoire s'est améliorée en dix ans et 86 % se disent fiers de l'inscription.

- **Au plan économique** : l'augmentation de la fréquentation touristique a eu un impact direct sur l'économie locale, notamment dans les secteurs du tourisme et de

l'hébergement-restauration. À Reims, le nombre de nuitées a progressé de plus de 60 % entre 2016 et 2023, atteignant 1,8 million. A Reims et Troyes, le Top 3 des pays d'origine des touristes sont l'Allemagne, les Pays Bas et le Royaume-Uni. Globalement, la clientèle s'est internationalisée et les demandes se concentrent particulièrement sur la visite de vignobles et les expériences œnotouristiques.

[Téléchargez ici les conclusions de l'étude présentées lors des Assises](#)

L'amélioration de l'attractivité touristique a soutenu la hausse de l'emploi qui s'est accru de 33% ces dernières années, à 8240 emplois dans le secteur tourisme fin 2023.

• **Concernant le patrimoine**, 84 % des habitants constatent une amélioration de la préservation du patrimoine. Il faut signaler que d'importants efforts de rénovation ont été entrepris par les professionnels ces dernières années.

L'inscription a également entraîné l'intégration de mesures spécifiques dans les documents d'urbanisme et la mise en place de **protections renforcées**, que ce soit pour préserver les bâtis ou le bien les chartes éoliennes.

La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne joue un rôle central dans la valorisation du bien inscrit. De nombreuses **actions ont été menées pour valoriser l'attractivité du bien** que ce soit pour assurer une **meilleure visibilité** du bien par le grand public (signalétique autoroutière avec 54 panneaux ou encore les quelque 63 plaques Patrimoine mondial) et pour **renforcer le lien** avec les professionnels. La Mission a également multiplié les échanges sur le terrain avec les acteurs du territoire lors d'événements clés comme la Foire de Châlons ou les salons Viti Vini et VITEff mais également auprès des publics jeunes comme les établissements scolaires et d'enseignement supérieur à la faveur d'actions de médiation déployées depuis 3 ans.

La création d'un observatoire de l'œnotourisme est prioritaire

Face aux enjeux du développement durable et de l'évolution des attentes des visiteurs, la Mission ambitionne de **favoriser la structuration de l'œnotourisme en Champagne**. « La mise en place d'un **observatoire de l'œnotourisme est aujourd'hui une priorité**. Cet outil est essentiel pour assurer un **développement harmonieux de l'activité, améliorer la qualité de l'offre et renforcer la coopération entre l'ensemble des acteurs** » conclut Séverine Couvreur.

Ces Assises ont ainsi marqué une étape clé pour inscrire l'œnotourisme champenois dans une dynamique durable et concertée, au service de la valorisation du bien inscrit au Patrimoine mondial et du développement du territoire.

CONTACT MEDIAS

— EN REGION : NC COMMUNICATION Nathalie Costa : contact@nathaliecosta.com, 06.37.32.90.12

— MEDIAS NATIONAUX : SOWINE Elise Roux : eliseroux@sowine.com, +33 (0)6.71.35.04.66 — Laura Bounie : laura@sowine.com, +33 (0)6.36.18.17.95

Le dossier de presse de la célébration des 10 ans est disponible ici  <https://www.champagne-patrimoinemondial.org/espace-presse>

www.champagne-patrimoinemondial.org

Facebook : ChampagnePatrimoinemondial

Instagram : champagne_worldheritage

X : Champagne_WHeritage

<https://www.youtube.com/@champagnepatrimoinemondial4429>

